



L'UQAT ET LES PREMIERS PEUPLES

uqat.ca/spp



UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
DE TROIS-RIVIÈRES

INVITATION DINER-CONFÉRENCE AUTOCHTONE

(In French only)

10^e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Où en sommes-nous?

Par **Sébastien Grammond**, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa



Sébastien Grammond est professeur à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa depuis 2004. Il a enseigné le droit des obligations, le droit constitutionnel, le droit des Autochtones, la procédure civile et le droit des affaires. Il a également participé à la mise sur pied du cours d'été portant sur les traditions juridiques autochtones dispensé dans certaines communautés crie du nord du Québec. En matière de droit des peuples autochtones, les recherches de Sébastien Grammond portent sur les traités, la reconnaissance juridique de l'identité et le pluralisme juridique, notamment en ce qui a trait à l'adoption coutumière. Il a aussi représenté la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations dans un recours qui a conduit à un jugement historique du Tribunal canadien des droits de la personne au sujet du sous-financement des services de protection de la jeunesse dans les communautés autochtones.

EN VIDÉOCONFÉRENCE

Pour réserver : Veuillez s.v.p. réserver votre place auprès de **MYRIAM TRUDEL** au 819 874-8728, poste 6265 ou par courriel : myriam.trudel@uqat.ca

Le jeudi, 21 septembre 2017

De midi à 13 h

Rouyn-Noranda	D-206
Val-d'Or	4112
Amos	5039
La Sarre	B-105
Notre-Dame-du-Nord	222
Cibougamau	B-250

**Bienvenue à tous! Minopijak! Miro peicakw kaskina!
Apportez votre repas!**

UQAT



uqat.ca/spp